

Bourses d'études de la Fondation Rhodes – 2026

Document à l'intention des personnes candidates

Introduction

Les bourses d'études de la Fondation Rhodes sont octroyées pour soutenir la clientèle étudiante qui souhaite poursuivre un programme d'études à l'Université d'Oxford en Angleterre. Conformément aux souhaits de M. Cecil Rhodes « *[il] importe avant tout qu'un candidat ait manifesté un talent marqué pour l'étude et des aptitudes intellectuelles de haut niveau. L'intégrité, l'altruisme, l'esprit d'initiative, les qualités de meneur et l'intérêt porté à ses contemporains sont autant d'attributs nécessaires, de même que l'énergie pour mettre pleinement à profit ses talents.* »

Conditions d'admissibilité

- **Nationalité/Citoyenneté** : Vous devez être une personne de citoyenneté canadienne ou être une personne résidente du Canada (les personnes qui étudient dans une université canadienne par le biais d'un visa d'études ne sont pas éligibles). Les demandes de réfugiés/demandeurs d'asile résidant actuellement au Canada seront également prises en considération;
- **Résidence** : Vous devez être domicilié au Canada;
- **Âge** : Vous devez avoir au moins 18 ans et ne pas avoir atteint votre 24^e anniversaire. Autrement dit, être né après le 1^{er} octobre 2001 ou avant le 2 octobre 2007;
- **Réussite scolaire** : Vous devez avoir obtenu (ou être en voie d'obtenir d'ici juillet 2026) un diplôme universitaire de premier cycle (normalement un baccalauréat) dont les résultats sont suffisamment élevés pour que vous soyez admis à des études supérieures à l'université d'Oxford. Vous devez donc porter une attention particulière aux exigences du programme que vous souhaitez entreprendre à Oxford.
- **Être une personne étudiante inscrite au sein de l'Université de Montréal** lors de la soumission de la candidature.

La description complète de la bourse et les règlements se trouvent dans le document [INFORMATION FOR CANDIDATES](#) publié sur le site web de la Fondation Rhodes.

Valeur des bourses et durée

Deux bourses sont octroyées au Québec, généralement d'une durée de deux ans. Pour une personne récipiendaire au doctorat, la bourse peut être renouvelée une troisième fois, sur recommandation des fiduciaires si « le travail et la conduite de la boursière ou boursier répondent [à leurs] exigences » et s'elle ou il répond toujours aux exigences de la bourse.

La bourse Rhodes qui est d'une valeur variable, à la discrétion de la Fondation Rhodes, est composée d'un paiement des frais approuvés (tels que les frais d'inscription, de scolarité, de laboratoire et divers autres montants forfaitaires), d'une allocation mensuelle versée directement au boursier pour frais d'entretien, de logement et autres dépenses, ainsi que les frais normalement encourus pour le voyage aller-retour à Oxford au début et à la fin de la bourse.

Critères de sélection

Les critères de sélection généraux sont les suivants:

- Excellence académique (minimum de 3.7/4.3)
- Capacité à utiliser pleinement son talent (par la maîtrise d'activités dans des domaines comme la musique, le débat, la danse, le théâtre et la création artistique, notamment dans un contexte de travail d'équipe)
- Sincérité, courage, sens du devoir, protection des plus vulnérables et compassion envers eux, gentillesse, don de soi et camaraderie.
- Force de caractère, instincts de leader et intérêts envers les personnes qui l'entourent.

Les personnes candidates doivent être des jeunes qui font preuve d'aptitudes intellectuelles de haut niveau, d'une personnalité exceptionnelle, d'un leadership hors pair et d'un sens du devoir remarquable, et qui sont susceptibles de devenir des leaders de demain, et ce, peu importe la carrière qu'elles ou qu'ils choisiront. Pour de plus amples renseignements, consulter le : <http://www.rhodeshouse.ox.ac.uk/>.

Dépôt de la demande (aucune présélection départementale)

Étape 1 : remplir une demande

- Avant de poser sa candidature, la personne intéressée s'assure de son admissibilité au programme tel que décrit dans le document [INFORMATION FOR CANDIDATES](#).
- **Le dossier de candidature doit être soumis dans le portail des bourses de l'Université de Montréal, au plus tard le 27 août 2025, 13 h.**

À l'étape de présélection institutionnelle, le dossier de candidature contient les pièces suivantes :

1. une photocopie du certificat de naissance officiel;
2. une copie de passeport valide confirmant que la personne candidate remplit les exigences de citoyenneté;
3. les relevés de notes officiels de toutes les études postsecondaires;
4. un curriculum vitae complet (**en anglais**) énumérant les principales activités auxquelles la personne candidate a participé et les distinctions reçues au collège ou à l'université. Indiquer en détail les bourses et les prix reçus, les postes occupés, l'engagement bénévole, ainsi que les différentes activités politiques, culturelles, musicales et sportives;
5. une lettre de présentation écrite en **anglais** et signée par la personne candidate donnant un aperçu général de ses activités et intérêts, sources d'inspiration et passions. Objectifs, priorités et contribution auprès de votre communauté locale et/ou dans le monde (ne pas dépasser 750 mots);
6. une **photographie** numérique couleur montrant la tête et les épaules;
7. **six lettres de recommandation (en anglais)**; au moins trois des personnes répondantes doivent provenir du milieu académique et avoir enseigné à la personne candidate. Elles ou ils doivent pouvoir commenter en détail les aptitudes intellectuelles et scolaires de la personne candidate et sa capacité à étudier à Oxford.

Il est de la responsabilité de la personne candidate de s'assurer que le dossier soumis dans le portail des bourses est complet, et ce, au plus tard le 27 août 2025, 13 h. Un dossier incomplet et non soumis ne sera pas évalué par les ESP de l'Université de Montréal pour la présélection institutionnelle.

Étape 2 : présélection par les Études supérieures et postdoctorales

- Le comité de sélection des Études supérieures et postdoctorales évalue les dossiers et procède à une présélection selon les critères de sélection de la Fondation Rhodes
- Les ESP avisent par courriel chaque personne candidate, qui a soumis une demande dans le portail, du résultat de cette présélection, à la mi-septembre 2025.
- Seulement les personnes candidates retenues par le Comité de sélection de l'Université de Montréal pourront transmettre leur dossier à la Fondation Rhodes.

Étape 3 : transmettre son dossier en ligne à la Fondation (participation officielle)

- Les personnes candidates présélectionnées par l'Université de Montréal recevront un courriel d'avis de décision et se verront remettre les coordonnées du représentant du Recteur leur permettant de soumettre leur dossier en ligne à la Fondation Rhodes au plus tard le 23 septembre 2025.

Notes importantes

La **déclaration écrite du représentant du Recteur** approuvant la candidature sera directement envoyée par les Études supérieures et postdoctorales (ESP) au Secrétaire du Comité régional Rhodes.

Les **lettres de recommandation** (adressées au secrétariat de la Fondation Rhodes) doivent être dans un premier temps téléversées dans le dossier de candidature dans le portail des bourses pour la présélection des dossiers.

Date limite

- **Présélection à l'Université de Montréal**
 - **Date limite de soumission d'une candidature dans le portail des bourses : 27 août 2025, 13 h.**
- Si la candidature est retenue par l'Université de Montréal
 - Date limite de soumission sur la plateforme de la Fondation Rhodes : 23 septembre 2025

Lien vers le formulaire (présélection Université de Montréal) : [Cliquez ici](#)

Informations supplémentaires :

Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
esp-bourses@esp.umontreal.ca